

#### **FACULTÉ**

DF DROIT

Pôle admission « Dérogation d'inscription » : admissions-lic-droit@univ-lyon3.fr 04.78.78.70.63

04.78.78.70.83

# PROCEDURE DE DEMANDE DE DEROGATION POUR UNE NOUVELLE INSCRIPTION

#### PRINCIPES GENERAUX

Chaque étudiant dispose de **trois inscriptions annuelles** pour valider ses deux premières années de Licence en vertu de l'article 15 de l'Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise.

Les étudiants ne parvenant pas à valider les quatre premiers semestres dans ce délai de trois ans **ne peuvent plus se réinscrire automatiquement** à la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Ils conservent néanmoins le bénéfice des crédits ECTS acquis au cours de leur cursus et peuvent se réinscrire dans une autre université française pour y compléter leur Licence en validant les crédits manquants.

#### Extrait de l'article 15 susvisé :

« Les étudiants peuvent prendre au total trois inscriptions annuelles en vue de l'obtention du DEUG ; dans le cas d'inscriptions simultanées dans des DEUG différents, il n'est compté qu'une seule inscription annuelle. Une ou, exceptionnellement, deux inscriptions supplémentaires peuvent être accordées par le président de l'université ou le chef de l'établissement sur proposition de la commission pédagogique compétente [...] »

#### **EXCEPTION**

Le Doyen de la Faculté de droit peut décider à titre exceptionnel d'accorder une **dérogation à** des étudiants qui se trouveraient dans une situation particulière permettant de justifier le retard accumulé dans leurs études (hospitalisation ou maladie de longue durée, exercice d'une activité professionnelle à plein temps, problèmes personnels graves, etc.)

L'autorisation d'inscription supplémentaire ne peut être accordée que si l'étudiant fait état de difficultés particulières et dont il peut établir la preuve.

Cependant, ces deux inscriptions dérogatoires accordées s'inscrivent dans le principe selon lequel l'étudiant ne saurait être autorisé à valider ses quatre premiers semestres en plus de cinq ans.

#### REGLES RELATIVES AUX DEPOT DES DEMANDES

#### Public concerné:

Tout étudiant ayant plus de trois inscriptions à la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, et sollicitant une réinscription en :

- 1ère, 2ème, 3ème année de la licence droit ou en AJAC en 2ème ou 3ème année. (cela ne concerne pas les 3ème années)
- 1ère, 2ème, 3ème année de la licence droit science politique droit ou en AJAC en 2ème ou 3ème année. (cela ne concerne pas les 3ème années)
- 1ère, 2ème, 3ème année de la double licence en droit-philosophie ou en AJAC en 2ème ou 3ème année. (cela ne concerne pas les 3ème années)
- Pas besoin de demande de dérogation pour s'inscrire en L3.



### Calendrier à respecter :

Une commission de dérogation aura lieu cette année afin de permettre aux étudiants de s'inscrire dans les meilleurs délais.

Les dossiers devront impérativement être transmis **avant le MERCREDI 23 juillet 2025, date de la fermeture de l'Université.** 

#### Attention : aucun dossier ne sera accepté à la réouverture de l'Université en août.

#### Constitution du dossier et modalités de dépôt :

La demande de dérogation doit être formulée à l'aide d'un formulaire en pièce jointe du mail envoyé par la responsable administrative des Licences.

Le formulaire peut également être retiré directement à l'accueil.

Le formulaire doit être complété lisiblement et chaque rubrique doit obligatoirement être renseignée.

### Tout dossier de demande de dérogation doit impérativement être accompagné des pièces suivantes :

- □ photocopie de tous les relevés de notes des années antérieures (sessions 1 et 2) y compris l'année universitaire venant de s'achever
- une lettre (dactylographiée) exposant avec soin l'ensemble des difficultés rencontrées au cours des années écoulées et de nature à justifier le retard pris dans les études
- □ copie de toutes les pièces justificatives permettant d'étayer les difficultés mentionnées dans la lettre.

### Le dossier doit être complet et envoyé par voie postale avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Université Jean-Moulin Lyon 3
Faculté de droit
Pôle admission « dérogation »
1C avenue des frères lumière
CS-69372 LYON CEDEX 08

#### **MODALITES DE TRAITEMENT DES DEMANDES:**

Les demandes de dérogation sont soumises pour avis à une commission pédagogique avant prise de décision définitive par le Doyen de la Faculté de droit.

Les réponses seront adressées aux étudiants, avant le 16 septembre de l'année universitaire demandée, par voie électronique à l'adresse mail universitaire des étudiants et par voie postale.

Aucun rendez-vous ne sera accordé aux étudiants avant déposé une demande hors délai.

Il est rappelé que la production de faux documents (attestations, certificats médicaux, contrats de travail) est passible de sanctions disciplinaires et de poursuites pénales. Des vérifications ponctuelles seront effectuées par l'Administration de la Faculté de droit.



#### FACULTÉ DE **DROIT**

Scolarité des Licences 04.78.78.70.63 04.78.78.72.33

admissions-lic-droit@univ-lyon3.fr

# DEMANDE DE DEROGATION D'INSCRIPTION POUR LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2024-2025

# Date limite de dépôt : 23/07/2025 inclus

Né.e le/20	D à	Nº étudiant :////
Code postal, Ville, Pays	······································	
		votre demande sur votre boite mail universitaire et par voie posta
Salarié.e: □ NON	□ oui	Si oui depuis quelle date :/
•		nadaires ( <b>fournir</b> extrait du contrat de travail à l'appui : page 1 et page oùheures par semaine.

## PARCOURS UNIVERSITAIRES (mentionner chaque inscription annuelle)

Année universitaire	Intitulé exact du diplôme Licence Droit / Droit - Science politique / Droit - philo	<b>Université</b> (Lyon 3 / Autre)	Année de licence (L1 / L2 / L3)	Semestres validés pour l'année en question (S1/S2/S3/S4 /S5/S6)
2024-2025				
2023-2024				
2022-2023				
2021-2022				
2020-2021				

Attention : si vous comptabilisez plus de cinq inscriptions en première et en deuxième année de droit, aucune autre dérogation ne pourra vous être autorisée conformément à l'article 15 de l'arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise.

REINSCRIPTION DEMA	ANDEE EN			
Licence en <b>Droit</b>	□ L1	□ L2	□ L3	
Entourer le-s semestre-s concerné-s	S1-S2	S3-S4	S5-S6	
Licence en Science politique – droit	□ L1	□ L2	□ L3	
Entourer le-s semestre-s concerné-s	S1 - S2	S3 - S4	S5 - S6	
Double Licence en <b>Droit – philosophie</b>	□ L1	□ L2	□ L3	
Entourer le-s semestre-s concerné-s	S1 - S2	S3 - S4	S5 - S6	
DECLARA	TION			
☐ Je déclare avoir pris connaissance de l'é document d'information sur les demandes de d	érogation.		-	
la dáalana arrain pria sappaisaappaa dir saland	uiau fistá massu laa	d d	4- 464	
<ul> <li>□ Je déclare avoir pris connaissance du calend savoir que la date limite est fixée au MERCREDI 23</li> <li>Aucun dossier ne sera accepté à la réouvert</li> </ul>	<b>JUILLET 2025.</b>		_	ion, a
savoir que la date limite est fixée au MERCREDI 23	JUILLET 2025. ure de l'Univers oyé par voie pos in Lyon3- Facul	sité le 20 tale avec té de dro	0/08/2025. accusé de oit. Pôle	
savoir que la date limite est fixée au MERCREDI 23  Aucun dossier ne sera accepté à la réouvert  □ Je suis informé que mon dossier doit être enveréception à l'adresse. Université Jean-Mouli admission « dérogation » 1C avenue des f	JUILLET 2025. ure de l'Univers oyé par voie pos in Lyon3- Facul rères lumière C	sité le 20 tale avec té de dro S 78242	0/08/2025. accusé de oit. Pôle 2-69372 LYC	
savoir que la date limite est fixée au MERCREDI 23  Aucun dossier ne sera accepté à la réouvert  □ Je suis informé que mon dossier doit être enveréception à l'adresse. Université Jean-Mouli admission « dérogation » 1C avenue des f CEDEX 08.  □ Je déclare que les renseignements fournis sont	JUILLET 2025. ure de l'Univers byé par voie pos in Lyon3- Facul rères lumière C t exacts et que to ciplinaires.	tale avec t <b>é de dro</b> S 78242	0/08/2025. accusé de oit. Pôle 2-69372 LYC	
savoir que la date limite est fixée au MERCREDI 23  Aucun dossier ne sera accepté à la réouvert  Je suis informé que mon dossier doit être enveréception à l'adresse. Université Jean-Mouli admission « dérogation » 1C avenue des f CEDEX 08.  Je déclare que les renseignements fournis sont m'exposerait à des sanctions pénales et/ou discontinue.	JUILLET 2025. ure de l'Univers  oyé par voie pos in Lyon3- Facul rères lumière C  t exacts et que to ciplinaires.	tale avec té de dro S 78242 ute fausse	0/08/2025. accusé de oit. Pôle 2-69372 LYC	
savoir que la date limite est fixée au MERCREDI 23  Aucun dossier ne sera accepté à la réouvert  Je suis informé que mon dossier doit être enveréception à l'adresse. Université Jean-Mouli admission « dérogation » 1C avenue des f CEDEX 08.  Je déclare que les renseignements fournis sont m'exposerait à des sanctions pénales et/ou discontre production principal de la production de	JUILLET 2025. ure de l'Univers  oyé par voie pos in Lyon3- Facul rères lumière C  t exacts et que to ciplinaires.  VES A FOURNI ande de dérogat	tale avec té de dro S 78242 ute fausse	accusé de oit. Pôle 2 -69372 LYC	<b>ON</b>
savoir que la date limite est fixée au MERCREDI 23  Aucun dossier ne sera accepté à la réouvert  Je suis informé que mon dossier doit être enveréception à l'adresse. Université Jean-Mouli admission « dérogation » 1C avenue des f CEDEX 08.  Je déclare que les renseignements fournis sont m'exposerait à des sanctions pénales et/ou discontre points obligatoirement à ma présente dem	JUILLET 2025. ure de l'Univers  byé par voie pos in Lyon3- Facul rères lumière C  t exacts et que to ciplinaires.  VES A FOURNI ande de dérogat actylographiée justif	tale avec té de dro S 78242 ute fausse R ion :	accusé de oit. Pôle 2 -69372 LYC	<b>DN</b>
savoir que la date limite est fixée au MERCREDI 23  Aucun dossier ne sera accepté à la réouvert   Je suis informé que mon dossier doit être enveréception à l'adresse. Université Jean-Mouli admission « dérogation » 1C avenue des f CEDEX 08.  Je déclare que les renseignements fournis sons m'exposerait à des sanctions pénales et/ou discontre principle de la joins obligatoirement à ma présente dem une lettre de motivation et/ou d'explications de la principle de la principle de la présente de motivation et/ou d'explications de la présente de motivation et/ou d'explication de la présente de la présent	JUILLET 2025. ure de l'Univers  byé par voie pos in Lyon3- Facul rères lumière C  t exacts et que to ciplinaires.  VES A FOURNI ande de dérogat actylographiée justif Licence passées, y	tale avec té de dro S 78242 ute fausse ion : iant la dema	accusé de oit. Pôle 2 -69372 LYC e déclaration ande de réinscrip ette année 202	<b>DN</b>
savoir que la date limite est fixée au MERCREDI 23  Aucun dossier ne sera accepté à la réouvert    Je suis informé que mon dossier doit être enveréception à l'adresse. Université Jean-Mouli admission « dérogation » 1C avenue des f CEDEX 08.    Je déclare que les renseignements fournis sont m'exposerait à des sanctions pénales et/ou discontre proposerait à des sanctions pénales et/ou discontre proposerait à des motivation et/ou d'explications de les relevés de note de toutes les années de	JUILLET 2025. ure de l'Univers  oyé par voie pos in Lyon3- Facul rères lumière C  t exacts et que to ciplinaires.  VES A FOURNI ande de dérogat actylographiée justif Licence passées, y t justifiée pour des	tale avec té de dro S 78242  ute fausse  ion : iant la dema compris c raisons m	accusé de oit. Pôle 2 -69372 LYC e déclaration ende de réinscrip ette année 202 édicales	<b>ON</b> tion <b>4-2025</b> .

Université Lyon III – Faculté de droit Pôle admission (dérogation)

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »

et par voie postale.

le...../2025.

Α .....,

Jesuis informé que je recevrai la réponse à ma demande sur mon mail universitaire (@.univ-lyon3.fr)